

# Réservation via le portail famille



**La réservation est obligatoire depuis janvier 2022**

**Inscrire vos enfants aux accueils périscolaires**, pour la pause méridienne et l'accueil du soir permet de :

- ▶ ajuster le nombre de repas du midi et de goûters et limiter ainsi le gaspillage alimentaire,
- ▶ impliquer pleinement les familles afin d'éviter que les enseignants établissent la liste des inscrits pendant leur temps de classe.

- ◆ MAJORATION 1.50€ par activité non réservée
- ◆ FACTURATION du tarif prévu pour les annulations notifiées moins de 48h à l'avance



**La procédure est intuitive !**

**Via le PORTAIL FAMILLE** : <http://mairie-carnac.portail-defi.net/>

Suite à votre inscription au Pôle Education Jeunesse, un code d'accès temporaire est transmis par mail

Utilisable 24h/24h et intuitif, inscrivez et désinscrivez les repas, les accueils du matin et du soir.

- ➔ Bouton Inscription,
- ➔ Ecole Les Korrigans,
- ➔ Sélectionner en haut à gauche les onglets :

- Restauration scolaire,
- Accueil périscolaire - matin,
- Accueil périscolaire - soir (avec goûter),  
*Ou Si votre enfant prend le bus*
- Accompagnement Bus - matin,
- Accompagnement Bus avec goûter - soir,

- ➔ En quelques clics pour chaque activité, si votre enfant vient de façon régulière, en sélectionnant la période puis cocher les jours,

- ➔ Si votre enfant vient ponctuellement ou pour toute annulation jusqu'à 48h avant, procéder de façon identique.

**Vous recevrez une validation par mail.**

- ➔ Hors délai, veillez à prévenir le pôle éducation jeunesse.



**POLE EDUCATION JEUNESSE**  
Karine LE GLAUNEC  
02.97.52.08.97  
[k.leglaunec@carnac.fr](mailto:k.leglaunec@carnac.fr)

VILLE de   
**CARNAC**